

Rapport
annuel

23-
24



NEW BRUNSWICK
TEACHERS' FEDERATION
FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

Reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels	3	Grands dossiers	22
Vision, mission et valeurs	5	→ Ratification et mise en œuvre de la nouvelle convention collective	22
Message de la coprésidence	6	→ Prêts de service et réaffectations	22
Message du directeur général	8	→ Plan stratégique	23
Conseil d'administration	10	→ La violence dans les écoles	23
Bureau de direction	12	Comités de la FENB	24
Services aux membres	15	Réseautage	28
Éducation des membres	21	Communications	30
		Information budgétaire	32
		Personnel de la FENB	34



Reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels

Nous tenons d'abord à souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblées font partie du territoire traditionnel non cédé des Wolastoqiyik/Wəlastəkwiyyik (Malécites). Ce territoire est visé par les « traités de paix et d'amitié » que les Wəlastəkwiyyik (Malécites) et les Micmacs ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais reconnaissaient de fait le titre des Micmacs et des Wolastoqiyik/Wəlastəkwiyyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.



En septembre 2023, la FENB a accueilli 3 nouveaux membres au sein de son bureau de direction. Sur la photo : Peter Lagacy, coprésident, Yves Arsenault, Kerri-Lea Ryder et Heidi Ryder, nouveaux membres élus au BD, et Stéphanie Babineau, coprésidente.



Drapeau de l'inclusion et la progression

Qu'est-ce qu'il signifie?

- Rouge : vie
- Orange : guérison
- Jaune : lumière du soleil
- Vert : nature
- Bleu : sérénité
- Violet : esprit
- Noir/Brun : noir.e.s, autochtones et personnes de couleur
- Jaune/Cercle violet : intersexe
- Blanc/Bleu/Rose : personnes trans

Vision, mission et valeurs

Cette année, le conseil d'administration a adopté un plan stratégique pour la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick comprenant de nouveaux énoncés de vision, mission et valeurs.

Vision

L'éducation pour un Nouveau-Brunswick prospère

Mission

Protéger et améliorer les conditions de travail pour le mieux-être socio-économique du personnel enseignant du Nouveau-Brunswick

Valeurs

- service
- intégrité
- solidarité
- équité

Mandat

Pourquoi la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) existe-t-elle?

La FENB représente tout le personnel enseignant (membres de droit et occasionnels) dans les dossiers suivants :

- La négociation de la convention collective
- L'application de la convention collective
- Les relations de travail entre le personnel enseignant et l'Employeur (Finances et Conseil du Trésor, ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et districts scolaires)
- Le dépôt de griefs
- L'assurance collective
- Les congés (différés, d'études, de maternité, parentaux, etc.)
- Le Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)
- La certification des personnes enseignantes (représentation au comité assurée par les associations)

N'oubliez pas que la FENB est un organisme bilingue.

Vous pouvez toujours obtenir un service dans la langue officielle de votre choix.

Message de la coprésidence

Il est difficile de croire qu'une année s'est écoulée depuis que des milliers de membres, avec l'appui de citoyens engagés, ont pris la rue partout au Nouveau-Brunswick afin de faire entendre un message simple, mais fort : « Cessez de presser le citron! » La participation incroyable et le soutien provenant du public ont sans aucun doute joué un rôle primordial dans l'obtention d'une entente de principe, qui a d'ailleurs formé notre convention collective après avoir été acceptée par 87 % des membres votants.

À la suite de la signature de la nouvelle convention collective, nous pouvions nous permettre de nous concentrer sur notre objectif principal en tant que coprésidence de la FENB : **protéger et améliorer les conditions de travail pour le mieux-être socio-économique du personnel enseignant du Nouveau-Brunswick**. Nous comprenons l'importance et l'urgence de changements nécessaires et nous continuons de revendiquer des améliorations. Le droit du personnel enseignant de travailler dans un milieu sain, sécuritaire et positif est crucial et doit être priorisé par l'Employeur.

Au cours de cette année, la Fédération a continué à développer sa planification stratégique. En conséquence, le conseil d'administration de la FENB a approuvé des nouveaux énoncés de mission, de vision et de valeurs. Les déclarations améliorées mettent l'accent sur la prospérité au Nouveau-Brunswick par l'entremise de l'éducation, tout en valorisant le service aux membres, l'intégrité, la solidarité et l'équité.

Nous encourageons les membres à réfléchir à la manière dont ces valeurs peuvent également s'appliquer à leur cercle local. Qu'ils s'impliquent en participant aux réunions, en

posant leurs questions, en exprimant leurs préoccupations, et en partageant leurs idées pour des améliorations. Nous souhaitons qu'ils restent engagés et fassent entendre leur voix; c'est la source de notre progrès collectif.

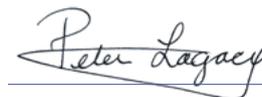
Alors que nous commençons à nous préparer pour notre prochaine ronde de négociations, rappelons-nous que notre force collective réside dans la diversité et l'engagement mutuel de nos nombreux membres : **l'union fait la force!** Qu'il s'agisse de lutter pour des salaires équitables, de meilleures conditions de travail ou de défendre des questions importantes pour les membres, notre pouvoir collectif a le potentiel de créer un changement réel et durable.

Merci pour le dévouement du personnel enseignant, leur passion et leur soutien indéniab. La force de notre syndicat réside en chacun de nous.

En solidarité,



Stéphanie Babineau
Coprésidente
de la FENB



Peter Lagacy
Coprésident
de la FENB





Message du directeur général

Alors que nous approchons la fin d'une autre année scolaire, il est important de faire un retour et de réfléchir sur les 195 jours qui s'écoulent si rapidement tous les ans. Il est difficile à croire qu'à la même période l'an dernier, les messages de la FENB étaient axés sur la possibilité d'un arrêt de travail au début de l'année scolaire puisque les négociations semblaient stagner. Je ne suis pas convaincu que quiconque aurait prédit que nous aurions une entente de principe ratifiée le 28 septembre 2023 et un automne orienté sur sa mise en œuvre et la rétroactivité de l'augmentation salariale.

Avec un nouveau contrat, un moment de réflexion était de mise. Cependant, je vous affirme que cette période de réflexion a été de courte durée. Le temps consacré à la négociation a rapidement été remplacé par les préoccupations des membres, les politiques 701 et 713, les griefs, les accommodements au travail et de nombreuses autres demandes de services de la part des membres.

Ces derniers mois, nous nous sommes également assurés de maintenir des liens plus étroits avec nos membres, ces liens qui avaient été établis au cours du dernier cycle de négociations. Nous nous sommes efforcés de mieux les tenir informés sur les questions relatives à la FENB. Durant l'année scolaire, nous avons bonifié nos pratiques en envoyant un bulletin des faits saillants du conseil d'administration à tous les membres après chaque réunion. Nous avons également proposé diverses sessions d'information virtuelles en direct sur des sujets d'intérêt qui ont été très appréciées par les membres.

Ces initiatives ont été mises en place pour encourager les personnes enseignantes à en connaître davantage sur les activités de la Fédération et sur la manière dont elle peut les aider. Nous espérons poursuivre sur cette lancée au cours de l'année à venir en abordant plusieurs thèmes et en utilisant divers moyens de communication. Il est important que le personnel enseignant puisse participer et rester informé afin que la Fédération demeure pertinente et réponde à leurs besoins.

J'aimerais saisir l'occasion pour souligner l'apport du personnel de la FENB qui a effectué un travail remarquable cette année en offrant des services aux membres. Une bonne partie du travail se fait en coulisse, bien après les heures normales de travail, afin d'assurer un service de qualité aux 9 000 + membres.

Alors que la première année du mandat de la coprésidence touche à sa fin, je veux également remercier Stéphanie et Peter pour leur soutien, leur

encouragement et leur patience; ils sont réellement dévoués aux organisations et aux personnes enseignantes. Enfin, je tiens à féliciter Caroline Foisy pour sa nomination au poste de négociatrice en chef et à lui souhaiter bon succès. Elle est véritablement compétente et l'avenir des négociations avec le personnel enseignant est entre de bonnes mains.

Comme le personnel enseignant se prépare à l'arrivée de la saison estivale, je l'encourage à réfléchir aux nombreux accomplissements de la dernière année scolaire. Qu'il profite de cette occasion pour prendre un temps d'arrêt et passer de bons moments avec les personnes qui leur sont chères.

**Je vous prie de recevoir
mes meilleures salutations.**



Kerry L. Leopkey
Directeur général



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la FENB prend des décisions jugées nécessaires et appropriées à l'administration de l'organisation, à l'avancement de son mieux-être et à la conduite de ses activités.

Membres du conseil d'administration 2023-2024 de la FENB

Stéphanie Babineau	Coprésidente, FENB
Peter Lagacy	Coprésident, FENB
Kerry Leopkey	Directeur général, FENB
Alain Boisvert	Directeur général, AEFNB
Ardith Shirley	Directrice générale, NBTA
Nathalie Brideau	Présidente sortante, AEFNB
Connie Keating	Présidente sortante, NBTA
Éric Godin	Vice-président, AEFNB
Heidi Ryder	Vice-présidente, NBTA
Cercle 1	Véronique Chenard
Cercle 5	Akémi Takatsuka
Cercle 6	Monique Arsenault
Cercle 7	Yves Arsenault
Cercle 12	Nicole Nowlan
Cercle 13M	Éric Landry

Cercle 13S	Daniel Belliveau	Branch 1021	Jennifer Wright
Cercle 19	Patrice Robichaud	Branch 1022	Sally Cogswell
Cercle 20	Nancy Villeneuve Tucker	Branch 1023	Robert Barrett
Cercle 26	Lisanne Ells	Branch 1428	Sean Newlands
Cercle 32	Josée Morin	Branch 1429	Trudy Stiles
Cercle 33	Martine Dufour	Branch 1430	Katie Saunders
Cercle 35	Denis Morin	Branch 1431	Daniel McCarthy
Cercle 37	Cathy Levesque	Branch 1450	Jessica Cyr
Cercle 39	Mélanie Landry	Branch 1454	Shelly Lutes
Cercle 41	Mathieu Allain	Branch 1536	Curry Winchester
Cercle 51	France Pelletier	Branch 1538	Mae Cameron
Cercle 52	Isabelle Chenard	Branch 1542	George Daley
Cercle 53	Nicole Savoie	Branch 1608	Laura Perry
Branch 0214	Meagan Wood (Alt.)	Branch 1610	Carrie Ross
Branch 0215	Alison MacEacheron	Branch 1640	Christa Gallivan
Branch 0215	Joanne Jardine (Alt.)	Branch 1724	Donna Urquhart (Acting)
Branch 0216	Angela Hoogendyk	Branch 1725	Sheridan Mawhinney
Branch 0217	Kerri-Lea Ryder	Branch 1809	Angela Lardner
Branch 0618	Doug Bobbitt	Branch 1826	Dominic Leach
Branch 0619	Edward Butler	Branch 1826	Gordon Linder
Branch 0820	Jillian Wilton	Branch 1827	Michael Fletcher
Branch 0820	Liza Muise (Alt.)		

Bureau de direction

Le bureau de direction de la FENB dirige et supervise les opérations, les biens et les activités de la FENB entre les réunions du conseil d'administration.

Membres du bureau de direction 2023-2024 de la FENB

Stéphanie Babineau	Coprésidente, FENB
Peter Lagacy	Coprésident, FENB
Kerry Leopkey	Directeur général, FENB
Alain Boisvert	Directeur général, AEFNB
Ardith Shirley	Directrice générale, NBTA
Nathalie Brideau	Présidente sortante, AEFNB
Éric Godin	Vice-président, AEFNB
Josée Morin	Cercle 32
Yves Arsenault	Cercle 07
Connie Keating	Présidente sortante, NBTA
Heidi Ryder	Vice-présidente, NBTA
Doug Bobbitt	Branch 0618
Kerri-Lea Ryder	Branch 0217

Actions entreprises par le conseil d'administration et le bureau de direction de la FENB

- Recommandé la ratification de l'entente de principe aux membres, qui a été signée le 28 septembre 2023 avec un taux d'approbation de 87 % de membres votants
- Nommé Caroline Foisy comme nouvelle négociatrice en chef
- Appuyé la demande de statut d'intervenant de la FENB en ce qui concerne la Politique 713
- Approuvé le budget avec augmentation des cotisations syndicales des membres
- Participé à des exercices de planification stratégique pour la Fédération
- Examiné le rapport de rétrospection sur la dernière ronde de négociations
- Approuvé les modifications apportées aux documents du plan du RPENB (suppression de la section 5.6 du texte du plan du RPENB et implantation d'une disposition de « rattrapage » dans la politique de financement)
- Examiné un nouveau document explicatif sur les conditions de travail reliées aux prêts de service et réaffectations
- Révisé certaines politiques de la FENB





Services aux membres

Est-ce que vous savez que le personnel de la FENB est là pour représenter et conseiller ses membres sur des questions relatives à leurs conditions de travail? Entres autres, les cadres de la FENB :

- Interprètent et appliquent la convention collective par rapport aux :
 - heures d'enseignement
 - nombre d'élèves par classe
 - salaires
 - types de contrats
 - périodes de préparation
 - divers types de congés
 - mutations et dotation du personnel, et
 - rôles, responsabilités et droits des personnes suppléantes
- Conseillent et appuient les membres par rapport à la violence dans les écoles
- Accompagnent les membres lors de réunions ou d'enquêtes découlant des politiques 701 et sur le milieu de travail respectueux, de la Loi sur les droits de la personne, etc.
- Appuient les personnes enseignantes avec leurs accommodements au travail

Tu es une personne enseignante?

Un retour aux études t'intéresse?

Est-ce que tu possèdes un contrat B?

Est-ce que tu as enseigné un total de 5 années cumulatives sous contrat B ou D?

Congés d'études

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, vous pouvez présenter une demande pour un congé d'études d'une durée maximale d'un an et recevoir 80 % de votre salaire pendant le congé. Vous pouvez même choisir de faire de la suppléance afin de compenser le 20 % de votre réduction de salaire.

Ces congés sont octroyés par la FENB, selon l'article 37.03 de la convention collective, à des membres qui présentent leurs demandes dans le but de poursuivre des études ou de voyager pour fins de réorientation, de spécialisation ou de perfectionnement professionnel.

La FENB a approuvé 60 congés d'études pour l'année scolaire 2024-2025.

Régime de traitement différé

Toute personne enseignante qui détient un contrat B est en droit de participer au régime de traitement différé. Ce régime permet aux personnes enseignantes de prendre un congé d'absence d'une pleine année scolaire ou un congé de quatre, cinq ou six mois. Ce congé est financé au moyen du traitement différé durant la période précédant le congé.

Congés de maternité, parentaux et d'adoption

Les congés de maternité, parentaux et d'adoption dont bénéficient les membres de la FENB sont des avantages sociaux prévus par la convention collective. Le scénario et les révisions pour ces congés sont préparés par Janice Freeze, personne-ressource de la Fédération.

En date du début avril 2024, 206 nouvelles demandes de congé ont été traitées depuis le début de cette année scolaire.

Si vous avez des questions concernant les congés de maternité, parentaux et/ou d'adoption, veuillez communiquer avec Janice à l'adresse parent@nbtffenb.ca.

Services de mieux-être et de counseling - une équipe dynamique heureuse de vous servir!

Après une année de transition, c'est maintenant une équipe complète qui est heureuse d'offrir des services de mieux-être et de counseling au personnel enseignant. Manon Pelletier est toujours conseillère et cumule aussi le rôle de coordonnatrice de l'équipe. Pascale Sonier et Mireille Godin sont toujours là pour servir les membres et l'équipe a été complétée avec l'ajout de Kat Hébert.

Les membres de la FENB qui ont demandé des services offerts par l'équipe l'ont principalement fait en raison de :

- Équilibre vie-travail
- Problèmes familiaux ou de couple
- Deuil
- Conditions médicales particulières
- Environnement de travail : gestion de classe, charge de travail, sentiment d'incompétence
- Épuisement
- Humeur anxieuse et/ou dépressive
- Stress
- Isolement

Bien que les membres de l'équipe soient outillées pour aider les personnes enseignantes qui se présentent en temps de grand malaise ou de crise, elles continuent à partager des ressources visant la prévention de troubles au niveau de leur mieux-être.

Quels types de ressources sont proposés?

- Trucs et astuces pour sa santé globale et positive
- L'autocompassion en pleine conscience
- Relâcher l'élastique afin de bien vivre son stress
- Coffre à outils pour les hommes
- Communication difficile
- Relation de couple
- Habiletés parentales
- Soutien en temps de crise

Ces ressources ainsi que plusieurs autres peuvent être récupérées sur le site Web du Service de mieux-être et de counseling à l'adresse suivante : www.meccee.ca.



Kat Hébert



Manon Pelletier



Mireille Godin



Pascale Sonier

Régime d'assurance collective

La gestion et l'opération du fonds de fiducie de l'assurance collective de la FENB relèvent d'un conseil de fiduciaires composé de douze membres nommés par le bureau de direction de la FENB. Chaque fiduciaire a le devoir d'agir dans l'intérêt de tous les membres du régime d'assurance collective (actifs et retraités) et doit suivre avec diligence les opérations financières.

Les fiduciaires ont aussi la responsabilité d'assurer une communication constante avec les membres afin de les informer des protections offertes. Ces informations sont partagées par l'entremise de courriels et d'infolettres.



Saviez-vous que des changements ont été apportés aux prestations des services paramédicaux cette année?

Avant le 1^{er} janvier 2024

- Les soins de la vue étaient remboursés à 80 % jusqu'à un maximum de 350 \$ tous les 24 mois consécutifs (12 mois pour enfants à charge)
- Le maximum pour les traitements de fertilité était de 10 000 \$ à vie

À partir du 1^{er} janvier 2024

- Les soins de la vue sont remboursés à 80 % jusqu'à un maximum de 500 \$ tous les 24 mois consécutifs (12 mois pour enfants à charge)
- Le maximum pour les traitements de fertilité est de 20 000 \$ à vie

Les fiduciaires de l'assurance collective souhaitent vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de contacter Johnson s'il y a des changements pouvant avoir un impact sur votre assurance collective. Toute modification au niveau de votre contrat de travail, l'école à laquelle vous enseignez, votre état civil, etc., doit être communiquée directement à Johnson. NE PRÉSUMEZ PAS que Johnson sera prévenu par le service de paie de votre district scolaire.

Si vous avez des questions concernant les réclamations d'assurance collective, vous pouvez contacter Johnson par téléphone au 1-800-442-4428 ou par courriel à fredericton@johnson.ca. Pour toute question concernant l'administration de votre assurance collective, vous pouvez contacter Johnson au 1-888-851-5500 ou par courriel à pbadminnb@johnson.ca.

Fiduciaires de l'assurance collective 2023-2024 de la FENB

Gérald Pelletier	Enseignant retraité, AEFNB
Ian Arseneault	DSF-S
Nicole Boudreau	DSF-NE
Dale MacRae	Enseignant retraité, NBTA
Alain Manuel	ASD-S
Lisa Martin	ASD-S
Mark Reid	ASD-S
Derek Hutchison	ASD-N
Dominic Leach	ASD-W
Shane Hoyt	ASD-W
Kerry Leapkey	FENB
Caroline Foisy	FENB
Josée G. Scott	FENB
Dale Weldon	Johnson
Nadia Roze	Johnson
Angela Bryden	Fiduciaire non votante (GNB)

Pension

L'objectif principal du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) est d'accorder des prestations sûres aux personnes enseignantes à leur retraite jusqu'à leur décès (y compris des prestations postérieures pour leur conjoint et personnes à charge admissibles, le cas échéant) par rapport au service qu'elles ont accompli en tant que personnes enseignantes.

Le conseil des fiduciaires du RPENB est en place pour gérer le régime dans l'intérêt supérieur des membres actifs et retraités. Il suit les pratiques exemplaires de l'industrie pour la gouvernance et l'administration du régime. La Société Vestcor est une propriété conjointe du RPENB et du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB).

Fiduciaires du RPENB 2023-2024

Larry Jamieson	Président
Marcel Larocque	Vice-président
Rémi Gauthier	Fiduciaire
Bob Fitzpatrick	Fiduciaire
Jane Garbutt	Fiduciaire
Leonard Lee-White	Fiduciaire
Jennifer Morrison	Fiduciaire
Amy Murdock	Fiduciaire
Michael Ketchum	Observateur
Kerry Leopkey	Observateur

Pour toutes questions relatives à la pension, contactez [Rémi Gauthier](#), directeur des services aux membres à l'AEFNB, ou [Michael Butler](#), directeur des avantages et services aux membres à la NBTA.

— RÉGIME DE PENSION DES —
Enseignants
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

VESTCOR

Rémi Gauthier,
directeur des services
aux membres, AEFNB



Éducation des membres

Il est extrêmement important pour la FENB de continuer à éduquer ses membres sur des questions syndicales liées à la convention collective des personnes enseignantes du Nouveau-Brunswick. Le personnel de la Fédération offre des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel à la demande des cercles ou de membres. Des efforts sont aussi déployés pour s'assurer que les étudiants inscrits à des programmes d'enseignement ont également accès à des présentations syndicales.

Cette année, le personnel de la FENB a rencontré des membres actifs et futurs lors de :

- présentations virtuelles aux membres sur des sujets variés;
- colloques de leadership;
- présentations dans des écoles;
- présentations demandées par des professeurs universitaires pour les étudiants en éducation;
- présentations organisées par la NBTA pour les personnes enseignantes en début de carrière;
- présentations organisées par certains districts à l'intention des personnes enseignantes novices;
- réunions de cercles;
- mises à jour des membres sur les négociations et présentation de l'entente de principe; et
- réunions individuelles ou en groupes avec les membres.

Si vous ou votre école planifiez une session d'apprentissage ou de perfectionnement professionnel et souhaitez être mieux informés sur des questions syndicales, contactez le personnel de la FENB sans frais au 1-888-679-7044 ou par courriel à nbtff-fenb@nbtfffenb.ca.



Grands dossiers

Ratification et mise en œuvre de la nouvelle convention collective

Le personnel enseignant du Nouveau-Brunswick a ratifié une nouvelle convention collective le 28 septembre 2023. Par conséquent, le personnel de la Fédération a passé une grande partie de l'automne à répondre aux questions provenant des membres et à travailler sur la documentation de mise en œuvre pour les personnes enseignantes ainsi que pour les districts scolaires.

La Fédération commencera à préparer la prochaine ronde de négociations à l'automne 2024 sous la supervision de la négociatrice en chef nouvellement nommée, M^{me} Caroline Foisy.

Prêts de service et réaffectations

Depuis plusieurs années, la FENB s'efforce de répondre aux préoccupations des membres liées aux pratiques incohérentes de l'Employeur concernant les personnes enseignantes qui ont accepté des postes temporaires en dehors des écoles, plus précisément auprès du gouvernement et des districts scolaires.

À plusieurs reprises, les membres et les districts étaient incertains des droits et avantages en vertu de la convention collective de la FENB lorsqu'une personne enseignante souhaitait accepter un poste permanent chez un nouvel employeur ou retourner en salle de classe.

Une lettre d'entente entre la FENB et l'Employeur, précisant les conditions de travail des personnes enseignantes lors de réaffectations et prêts de service, vient d'être signée.

Plan stratégique

La FENB a collaboré avec Ben Champoux, consultant, pour élaborer un nouveau plan stratégique. Le conseil d'administration, le bureau de direction, les associations et le personnel de la Fédération ont tous participé à la révision des énoncés de mission et de vision et à l'élaboration des valeurs fondamentales de l'organisation.

D'autres mesures importantes ont été prises au cours de l'année, notamment le lancement d'une révision des politiques de la FENB par un comité formé de personnes enseignantes. Un plan opérationnel a également été rédigé pour aider à guider et à mesurer le travail accompli par la FENB sur une base continue.

La violence dans les écoles

La violence dans les écoles est toujours une priorité de la FENB en raison de l'augmentation de la fréquence et de la gravité des incidents.

Le conseil d'administration de la FENB a adopté une motion chargeant un comité d'élaborer un plan d'action sur la question et de proposer des initiatives visant à réduire la violence dans les écoles. Ce plan d'action est basé sur cinq axes : l'éducation et la formation, l'évaluation et la collecte de données, la défense des intérêts, la collaboration avec les partenaires, et les négociations.

Bien qu'il incombe en premier lieu à l'Employeur de fournir un lieu de travail sain et sécuritaire, une convention collective solide est également importante pour renforcer la sécurité des personnes employées et les responsabilités de l'Employeur.



Comités de la FENB

Comité consultatif du ministre sur le régime de traitement différé

La principale responsabilité du comité est de conseiller le ministre et la Fédération sur tous les aspects du régime de traitement différé, notamment sur les coûts du régime, ses modalités, son administration permanente, ainsi que sur les procédures de demandes et de retraits.

Cette année, la FENB a approuvé 70 nouvelles demandes au régime de traitement différé pour ses membres.

Membres du comité sur le régime de traitement différé de la FENB 2023-2024

Nicole LeBlanc	FENB
Rémi Gauthier	AEFNB
Michael Butler	NBTA
Sylvie Dallaire	DSF-S
Cindy Desjardins	DSF-NO
Sarah Lowe	ASD-E
Lindsay MacLean	ASD-W
Sonya Arbeau	MÉDPE
Allyson Little	MÉDPE

Comité de révision des politiques de la FENB

Le rôle du comité est de se rencontrer annuellement pour réviser et évaluer systématiquement les politiques organisationnelles de la FENB. Le comité, composé de personnes enseignantes membres de la Fédération, a pour objectif d'améliorer l'efficacité des politiques, d'aborder les questions émergentes et de promouvoir l'amélioration continue de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques. Ce comité fait des recommandations au comité approprié, en fonction de la politique (bureau de direction ou conseil d'administration), pour approbation finale.

Membres du comité de révision des politiques de la FENB 2023-2024

Troy Chaisson	DSF-S
Lindsay Morris	ASD-W
Christine Leeman	ASD-S
Kerry Leopkey, directeur général	FENB
Nicole LeBlanc, agente des relations de travail	FENB
Stéphanie Babineau, coprésidente	FENB
Peter Lagacy, coprésident	FENB



Comité de révision des politiques

Comité des relations employés- Employeur de la FENB

Le comité a le mandat de faciliter l'application et l'interprétation de la convention collective. Il est composé de personnes représentantes du côté de l'Employeur et de la FENB, et se rencontre habituellement deux fois par an.

Les principaux sujets abordés cette année concernaient les processus entourant la Politique 701, les incidents violents dans les écoles, les tâches de surveillance, la mise en œuvre de la nouvelle convention collective, les absences non comblées et le rôle des comités de liaison locaux.

Membres de la FENB au comité des relations employés-Employeur de la FENB 2023-2024

Jason Green	ASD-W
Deidra Riddle	ASD-E
Jefferson Robidoux	DSF-NE

Comité de griefs

Le comité de griefs est composé de six membres, soit quatre membres de la NBTA et deux membres de l'AEFNB. Le mandat du comité est de prendre en charge les responsabilités de la FENB en ce qui concerne la procédure de griefs et la procédure d'arbitrage en vertu de la convention collective. Plus précisément, le comité est chargé de revoir l'ensemble des griefs déposés par la FENB et est appelé à siéger en tant que comité d'appel lorsqu'un grief n'est pas appuyé par les cadres de la FENB. Le comité s'est rencontré à deux reprises cette année. Un appel a été entendu.

Membres du comité de griefs de la FENB 2023-2024

Norma Sippley	DSF-S
Nadine Ross	DSF-NE
Martin Daigle	ASD-E
Angela Young	ASD-N
Jillian Wilton	ASD-S
Christopher Gallop	ASD-W

Reconnaissance

Lors de sa dernière réunion en mars, le comité a souligné la fin de mandat de Nadine Ross au comité de griefs, ainsi que son départ à la retraite. Nous la remercions sincèrement pour ses 5 années au service des membres en siégeant au comité de griefs (2019-2024) et lui souhaitons une merveilleuse retraite après 30 années vouées à l'éducation des jeunes de notre province.



Comité de finances

Les membres du comité de finances examinent annuellement toutes les dépenses de la FENB ainsi que la cotisation des membres et font les recommandations appropriées au conseil d'administration de la FENB.

Un nouveau budget et une augmentation de cotisation des membres ont été approuvés par le conseil d'administration en avril 2024.



Membres du comité de finances de la FENB 2023-2024

Jonathan Nadeau	DSF-NE
Denis Morin	DSF-NE
Lucette Hachey Laskey	DSF-S
Lucas Reid	ASD-N
Erin Johnston	ASD-S
Yvonne Caverhill	ASD-W
Michael Fletcher	ASD-W
Liette McGraw	ASD-W
Stéphanie Babineau	AEFNB
Clara Drolet	AEFNB
Alain Boisvert	AEFNB
Peter Lagacy	NBTA
Ardith Shirley	NBTA
Margaret Mott	NBTA
Rick Cuming	NBTA
Kerry Leopkey	FENB
Caroline Foisy	FENB
Amy Gow	FENB
Kayla Rea	FENB

Comité mixte sur les intempéries

Le comité a commencé à se réunir en avril 2024.

Représentant les personnes enseignantes :

Kerry Leopkey, directeur général de la FENB; Alain Boisvert, directeur général de l'AEFNB; et Ardith Shirley, directrice générale de la NBTA.

Représentant l'Employeur :

Jennifer Gordon-Johnson, avocate/négociatrice aux Finances et Conseil du Trésor; Derek O'Brien, directeur général du Anglophone School District-South; et Martine Mercure-Dumont, directrice des services administratifs et financiers du District scolaire francophone du Nord-Ouest.

Les objectifs de ce comité sont:

- Comprendre l'enjeu que l'Employeur souhaite résoudre en maintenant les écoles ouvertes les jours où les autobus ne circulent pas en raison du mauvais temps
- Faire part au comité des données recueillies au cours des cinq dernières années concernant les jours de tempête
- Informer sur les pratiques actuelles des districts scolaires anglophones et francophones
- Partager des scénarios possibles concernant une éventuelle journée de travail d'une personne enseignante en cas de fermeture d'école

Réseautage



CATOPE

Le Conseil atlantique et territorial des organisations de la profession enseignante (CATOPE) se réunit régulièrement pour discuter de questions importantes pour les personnes enseignantes. CATOPE comprend les organisations provinciales de personnes enseignantes de Terre-Neuve-et-Labrador (NLTA), de la Nouvelle-Écosse (NSTU), du Nouveau-Brunswick (NBTA, AEFNB, FENB), de l'Île-du-Prince-Édouard (PEITF) et du Nunavut (NTA).



ACPÉ

Depuis 1960, l'Association canadienne de la presse éducationnelle (ACPÉ) constitue un réseau pour les spécialistes de la communication des organisations enseignantes de tout le Canada. Les membres se réunissent chaque année pour partager des stratégies de communication. La prochaine conférence aura lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, et sera organisée par la BCTF (British Columbia Teachers' Federation).



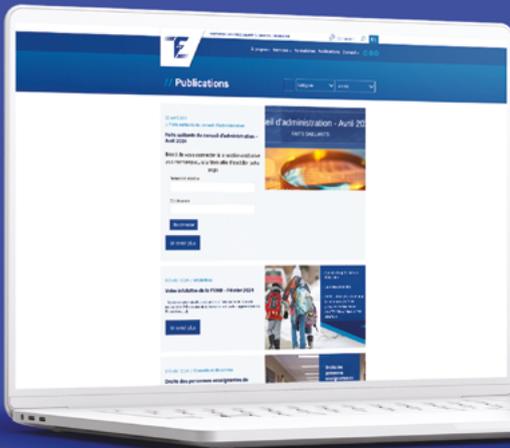
FCE

Fondée en 1920, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est un organisme sans but lucratif et une alliance nationale d'organisations membres provinciales et territoriales représentant plus de 238 000 personnes enseignantes au Canada. La FCE est également membre de l'Internationale de l'Éducation.

Bien-être économique

Les agents de bien-être économique des provinces de l'Atlantique et du Nunavut se réunissent tous les trimestres pour discuter de questions d'actualité concernant la négociation collective et l'activité politique. Ces réunions sont organisées alternativement par les provinces membres. En février dernier, sur invitation de la Nova Scotia Teachers' Union, une rencontre a eu lieu dans le but de tenir les organisations informées des développements dans leurs provinces et territoires respectifs.





[Accueil](#)
[Services](#)
[Publications](#)
[Négociations](#)
[Contact](#)

L'infolettre de votre FENB

[Lire en ligne](#)

Informations pratiques pour les nouvelles personnes enseignantes
 Congés sans solde et prêts de service

Changements d'Article 1247
 Appel de candidatures pour des postes de type régulier

Travaillez pour le monde
 Appel de candidatures virtuelles pour les membres

Vous êtes une personne débutante dans la profession?

Que vous soyez une nouvelle personne enseignante ou suppléante, vous faites désormais partie d'un syndicat de professionnels dévoués à vous accompagner. Le saviez-vous? La section dédiée aux membres de notre site Web contient une panoplie d'informations relatives à vos conditions de travail. Afin de vous créer un compte, vous n'avez qu'à contacter nbtv.frb@nbfnb.ca et en faire la demande. Nous serons heureux de vous créer un profil qui vous permettra d'accéder à tous les détails concernant nos services.

Congés sans solde et prêts de service

Le document suivant a été conçu afin de vous donner des informations importantes relatives aux conditions de travail qui s'appliquent lorsque vous acceptez un prêt de service sans solde.

Nous vous conseillons fortement de contacter la FENB avant de signer un tel contrat afin de vous assurer de prendre une décision éclairée.

[Accueil](#)
[Services](#)
[Publications](#)
[Négociations](#)
[Contact](#)

L'infolettre de votre FENB

[Lire en ligne](#)

Semaine d'appréciation de l'éducation
 Journées de travail

Semaine d'appréciation de l'éducation
 Du 12 au 16 février 2024

À l'occasion de la Semaine nationale d'appréciation de l'éducation, nous exprimons notre sincère gratitude à toutes les personnes éducatrices pour votre contribution inestimable à l'éducation publique au Nouveau-Brunswick. Chaque jour, vous inspirez la confiance, cultivez la créativité et encouragez le plein épanouissement de chaque élève, souvent dans des conditions qui ne sont pas optimales.

En tant que coprésidents de la FENB, notre engagement envers vous est ancré dans nos efforts d'assurer des écoles sécuritaires, saines et vibrantes. Nous promettons de continuer à défendre des initiatives qui donnent la priorité à la sécurité et au bien-être de chaque élève et qui favorisent un environnement dans lequel le personnel scolaire et les élèves peuvent s'épanouir.

Merci pour votre dévouement et votre passion!

[Accueil](#)
[Services](#)
[Publications](#)
[Négociations](#)
[Contact](#)

L'infolettre de votre FENB

[Lire en ligne](#)

Conseil d'administration
 FAITS SAILLANTS

Affaires décollant
 Modalités des congés sans solde et prêts de service

À la suite des préoccupations exprimées par les membres de la FENB en ce qui concerne le processus de travail et les avantages sociaux des membres de la section de classe.

Les informations concernant ces changements, un lien vers le document est disponible.

Décisions requises
 Approbation de la proposition de budget

Les motions suivantes ont été adoptées par le Conseil d'administration de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick.

MOTIONS ADOPTÉES :

- Que le conseil d'administration adopte le budget 2024-2025.
- Que le conseil d'administration de la FENB approuve le budget 2024-2025 pour le Fonds général à \$4,5 par membre annuellement.
- Que le conseil d'administration de la FENB approuve le budget 2024-2025 pour le Fonds de négociation.
- Que le conseil d'administration de la FENB approuve le budget 2024-2025 pour le Fonds de retraite à \$10 par membre annuellement.

Communications

Au cours de la dernière année scolaire, la FENB a poursuivi ses efforts en tenant les membres informés par le biais d'infolettres et de faits saillants disponibles sur le [site Web de la Fédération](#).

Cette année, nous avons également offert des sessions d'information virtuelles pour les membres et les directions d'école traitant des sujets suivants :

- Droit des personnes enseignantes de travailler dans un milieu sain et sécuritaire
- Droit de refus : votre rôle par rapport à la santé et la sécurité des employés de votre école
- Mieux comprendre le processus de dotation du personnel et de mutation

Ces séances sont enregistrées et disponibles sur le site Web de la FENB, section exclusive aux membres (intranet) avec le PowerPoint affiché lors de la présentation.



Information budgétaire

Sommaire du fonds général

Approuvé par le conseil d'administration le 18 avril 2024

COMPTE	RÉEL	BUDGÉTÉ	ESTIMÉ	PROPOSÉ
	2022-2023	2023-2024		2024-2025
Revenu total	652 824 \$	635 628 \$	635 628 \$	678 005 \$
Dépenses totales	598 138 \$	643 540 \$	675 479 \$	675 296 \$
Surplus (Déficit)	54 686 \$	(7 912 \$)	(39 851 \$)	2 709 \$

REVENUS	
No de membres de droit x taux aux deux semaines x 26 (estimé)	8 009 x 2,08 \$ x 26

Revenus*



*Les revenus de ce fonds ne comprennent pas les cotisations des membres occasionnels (personnes suppléantes), conformément à une motion du conseil d'administration. Les baux des espaces de bureaux ont été renouvelés. Les locataires sont Johnson Assurance, Dave Gorman Financial Strategies Inc. et la NBTA Credit Union.

Sommaire du fonds de négociations

Approuvé par le conseil d'administration le 18 avril 2024

COMPTE	RÉEL	BUDGÉTÉ	ESTIMÉ	ADOPTÉ
	2022-2023	2023-2024		2024-2025
Revenu total	1 950 497 \$	1 858 000 \$	1 896 800 \$	2 748 385 \$
Dépenses totales	2 242 623 \$	2 263 984 \$	2 584 030 \$	2 682 743 \$
Surplus (Déficit)	(292 126 \$)	(405 984 \$)	(687 230 \$)	(65 642 \$)

REVENUS

No de membres de droit x taux aux deux semaines x 26 (estimé)	8 009 x 11,39 \$ x 26
Revenu moyen estimé pour les membres occasionnels de 25 160 \$/mois	25 160 \$ x 10

Revenus*



*Comme l'a voté le conseil d'administration en 2010, les cotisations des membres occasionnels (personnes suppléantes) sont versées au fonds de négociations. Il s'agit d'une estimation puisqu'il est impossible de confirmer que le nombre de journées de suppléance demeurera semblable d'un mois à l'autre.



Personnel de la FENB

L'équipe du personnel de la Fédération est fière de rendre service à plus de 9 000 membres à travers la province. Visitez notre [site Web](#) pour mieux connaître les membres du personnel responsables des divers services offerts aux membres. *Est-ce que vous reconnaissez un nouveau visage parmi l'équipe?*

Pour prendre connaissance de tous les employés de la FENB à votre service, rendez-vous au nbtfffenb.ca/fr/personnes-ressources

**Numéro sans frais : 1-888-679-7044
Courriel : nbtfffenb@nbtfffenb.ca
Site Web : www.nbtfffenb.ca**



WARNING
THESE
PREMISES PROTECTED
BY
VIDEO
SURVEILLANCE

AVIS
CES
LOCALS SONT
PROTÉGÉS PAR
SURVEILLANCE
VIDÉO

1^{re} rangée, gauche à droite :
Nicole LeBlanc, Dimitri Veillesse, Josée G. Scott, Kayla Rea, Vanessa Court

2^e rangée, gauche à droite :
Leigh Dingley, Laurence Fiévet, Caroline Foisy, Amy Gow,
Barry Snider, Kerry Leopkey, Steve Tassé, Sandee Kilburn-Leach



NEW BRUNSWICK
TEACHERS' FEDERATION

FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



WWW.NBTFFENB.CA
1-888-679-7044